

## COMPTE-RENDU de séance du Conseil Municipal du Lundi 28 octobre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 12 Votants : 14 Date de convocation : 21/10/2019

Présents : Ms MAURY JC, LEZIN R, MOTY J, DUFLLOT M, KHEDHIRI A, DUBREUIL M, FAUCHER A, Mmes SAINT-LOUPT M, GRANET M, PASQUET V, MARTIN F, SENREM S

Absents/Excusés : Mmes COUGNAUD J, VIGNAUD S, PAULAIS J, LOWREY N, LABUSSIÈRE M, Ms BONIFACE J, BOUTON P

Pouvoir(s) :  
- Mme PAULAIS Josiane à M MAURY Jean-Claude  
- M BOUTON P. à M FAUCHER A

M. LEZIN Roland a été désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande la modification de l'ordre du jour pour aborder le point suivant :

- Vente d'une partie de la parcelle cadastrée section ZD N°36

### CHARGES LOCATIVE DU CHAUFFAGE AU BOIS

Il y a lieu de fixer aux locataires des immeubles concernés par le chauffage collectif au bois les charges afférentes à la chaufferie bois.

Il est proposé de reconduire le prix fixé l'année dernière (0.1 €/kwh) compte tenu du niveau élevé du prix du fioul et du prix pour la fourniture en plaquette bois en légère augmentation pour la saison de chauffe 2019-2020. Accord à l'unanimité

### RAPPORT 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE SYNDICAT D'EAU POTABLE DU SUD CHARENTE

Vu l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, il doit faire l'objet d'une délibération. Ce rapport est adopté par le conseil municipal

### RAPPORT 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Vu l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, il doit faire l'objet d'une délibération. Ce rapport est adopté par le conseil municipal

### DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LES FOIRES ET MARCHES - CHOIX DU DELEGATAIRE

Vu la procédure relative à la délégation du service pour la gestion des droits de place des foires et marchés.

Vu le projet de contrat

Vu le rapport du Maire, proposant de choisir l'entreprise FRERY et transmis à l'assemblée.

A l'unanimité, il est décidé de confier la gestion des droits de place des foires et marchés à l'entreprise FRERY.

### FOIRES ET MARCHES - TARIFICATION DROIT DE PLACE

Vu le contrat de délégation du service public pour la gestion des droits de place des foires et marchés ;

Il convient de fixer la tarification des commerçants non sédentaires pour les jours de foire et marché à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

A l'unanimité il est décidé de fixer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 les tarifs suivants :

#### Commerçants, minimum de perception (jusqu'à 5ml)

- Abonnées 4.30 €
- Passagers 5.00 €

#### Commerçants, le mètre linéaire supplémentaire par séance

- Abonnés 0.75 €
- Passagers 1.00 €

**Branchement électrique** 1.30 €

### TRAVAUX

- Reprise de la toiture de l'ancienne Mairie de St-Christophe en cours
- Reprise de la toiture du Club House du tennis en cours
- Travaux d'assainissement suspendus en raison d'une erreur de dimensionnement des canalisations
- Prolifération de pigeons en centre-ville, générant de nombreuses nuisances notamment en matière de salubrité. Un devis de capture a été demandé à une société spécialisée (environ 7200 € pour la capture de 150 pigeons). Solution trop onéreuse pour le conseil municipal.
- Travaux de peinture pour la route de Bordeaux accordée par le département. Signature d'une convention.
- Travaux de peinture à l'extérieur de la salle des fêtes retardés en raison de la météo
- Travaux FDAC également retardé en raison de la météo
- La reprise des trottoirs prévue sur 2019 ne sera vraisemblablement pas faite cette année toujours en raison de la météo

## ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE LA CHARENTE (ATD16)

Accord du conseil pour l'actualisation de notre délibération portant sur l'adhésion à l'ATD16 suite à la fusion entre l'ATD 16 et le SDITEC pour intégrer les missions du SDITEC que nous détenons via la communauté de communes à savoir :

- « Cartographie numérique/ visualisation », [SIG ATD16]
- « Module métier de gestion de l'application du droit des sols »

## DEROGATION AU REPOS DU DIMANCHE DES COMMERCES DE DETAIL POUR 2020

Le directeur régional de l'enseigne Lidl souhaite obtenir une autorisation d'ouverture pour 12 dimanches sur l'année 2020, comportant les dimanches de juillet et août et les 3 derniers dimanches de décembre (soit les 13, 20 et 27 décembre). La réglementation applicable nous a été précisée par la Préfecture.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de donner un avis favorable à leur ouverture les trois derniers dimanches de décembre.

## ALIENATION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION ZD N°36

Le propriétaire de l'unité foncière cadastrée section ZD n°16 rue J. Rémon souhaite acquérir une bande de la parcelle ZD n°36 appartenant à la commune.

La partie sollicitée représente une superficie d'environ 650 m<sup>2</sup> et longe la parcelle du demandeur. Il sollicite cet achat afin d'améliorer la constructibilité de sa parcelle en apportant plus de largeur.

A l'unanimité il est accepté de vendre au prix de 3 € le m<sup>2</sup> une bande de terrain selon le plan présenté, les frais de géomètre et de notaire seront supportés par l'acquéreur.

## INFORMATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE

Vu le CGCT article L2122-22

Dans le cadre de la délégation donnée par le conseil municipal au Maire pour l'exercice d'un certain nombre de compétences (délibération N°31/2014 en date du 28 mars 2014) le Maire informe en retour le conseil sur les décisions qu'il a prises dans ces domaines délégués.

DECISION N°	DATE	OBJET	MONTANT/OBSERVATION
12/2019	26/08/2019	Restructuration de la médiathèque – maîtrise d'œuvre – choix de l'entreprise	NEYRAT MICHELET – 16000 Angoulême / 8.38 % Base 500 000 € HT
13/2019	30/08/2019	Convention relative à la pose et entretien de signalisation sur le domaine public départemental	
14/2019	25/09/2019	Convention de bénévolat	Billau Chantal / médiathèque
15/2019	02/10/2019	Fourniture plaquette bois– SAISON CHAUFFE 2019-2020	23.50 €/MAP HT
16/2019	10/10/2019	Vérification périodique des installations et équipements techniques	APAVE – 16340 ISLE D'ESPAGNAC
17/2019	24/10/2019	Renouvellement du bail pour le 62 rte de Barbezieux	Ternois Laurent / 6 ans à partir du 15/11/2019 / 354.53 €/mois

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DES DECISIONS PRISES.

## VŒUX ET MOTION DE SOUTIEN A LA POPULATION RETRAITEE

Vu le courrier adressé par 9 organisations syndicales portant sur un projet de motion de soutien à la population retraitée ;  
Vu l'appauvrissement de la population âgée du fait de :

- la quasi non-revalorisation des pensions depuis 6 ans,
- la hausse de 25% du montant de la contribution sociale généralisée pour des millions de retraités,

Le conseil municipal à l'unanimité adopte une motion de soutien à la population retraitée.

## QUESTIONS DIVERSES

- Info sur le programme du 11 novembre
- Info sur les plantes invasives
- Info sur le CCAS dans le signalement des personnes âgées en souffrances
- Négociation en cours avec la communauté de communes sur la compétence Maison de santé
- Salon des antiquaires à compter du 1<sup>er</sup> novembre au cloître
- Mois sans tabac en Novembre
- Info sur les champs électromagnétiques sur Chalais
- Info sur la dernière proposition de revoyure des attributions de compensation par la communauté de communes et débriefing du conseil communautaire d'octobre.

Le Maire  
Jean-Claude MAURY

